



300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3266 - JEUDI 12 JUILLET 2018

TROISIÈME MANDAT DE JOSEPH KABILA

Le PPRD relance le débat juridique

Au Parti du peuple pour la reconstruction et le progrès social (PPRD), l'on estime que l'actuel chef de l'État a encore droit, comme candidat indépendant, à se représenter pour un second et dernier mandat sous le nouveau régime constitutionnel généré par la révision constitutionnelle intervenue en 2011 ayant fait passer le suffrage universel de la majorité absolue des suffrages exprimés à la majorité simple.

À en croire certaines indiscrétions, c'est donc sur la base de cette approche de droit constitutionnel que Joseph Kabila pourrait, le cas échéant, solliciter à nouveau les suffrages des Congolais, quitte à ce que la Cour constitutionnelle, seule habilitée à interpréter les textes de loi, puisse lui en donner quitus.

Page 3

ÉVALUATION À MI-PARCOURS DE L'ACCORD DU 31 DÉCEMBRE

Le CNSA relève une application à deux vitesses des assignations



Joseph Olenghankoy

Le rapport présenté par le Conseil national de suivi de l'accord du 31 décembre (CNSA) note que certaines assignations de ce document sont observées tandis que d'autres peinent à se matérialiser. Là-dessus, il est indiqué que jusqu'ici, on assiste plutôt au respect strict des dispositions qui interdisent la révision de la Constitution et le recours au référendum, telles que stipulées dans l'Accord du 31 décembre.

Le CNSA relève aussi la non-application des engagements pris dans cet accord en rapport avec le processus électoral et la décrispation politique dans le pays. Tout en reconnaissant le travail de la Céni effectué dans le cadre de la refonte du fichier électoral, il fait observer que 16% de personnes inscrites sur les listes électorales n'ont pas déposé leurs empreintes digitales conformément à la loi électorale. Page 2

SEPTIÈME ART

Le festival du cinéma au féminin revient sous les projecteurs

L'événement a signé son come back le 10 juillet en début de soirée, peu avant la première demi-finale du mondial russe, avec la projection de « La sirène du Faso Fani » marquant l'ouverture de sa 4^e édition dans la Salle Brel du Centre Wallonie-Bruxelles. Les soirées à la 7^e rue sont précédées par les projections programmées du 11 au 13 juillet en début d'après-midi à l'Institut français, Halle de la Gombe. Page 5



Des membre du PPRD

RENCONTRE URGENTE L'OPPOSITION

L'UDPS et l'UNC se disent favorables



Jean Marc Kabund

Le secrétaire général de l'Union pour la nation congolaise (UNC) se dit favorable à la proposition exprimée par son collègue de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) au sujet d'une réunion « urgente » des principales forces de l'opposition sur les enjeux de l'heure. Il estime que l'opposition qui n'a pas cautionné la loi électorale, votée sans elle au parlement, est appelée à réfléchir pour dégager des stratégies susceptibles de déjouer tous les pièges que la majorité y aurait introduits. L'opposition est ainsi appelée à se réunir de toute urgence autour d'une table pour discuter de certaines questions d'intérêt majeur qui tendent à plomber le processus électoral (machine à voter, fichier électoral corrompu avec l'intrusion de 16% d'électeurs sans empreinte digitale, restructuration de la Céni avec le changement du délégué de l'UDPS, confiscation des médias publics, etc.). Page 3

ÉDITORIAL

Engouement

L'extraordinaire engouement que génère sur les cinq continents la Coupe du monde de football 2018 dont nous vivons dimanche l'ultime étape prouve que le sport est plus que jamais l'un des principaux ressorts des communautés humaines. Nous en avons eu la démonstration mardi soir lorsque des milliers, des dizaines de milliers de fans ont envahi les Champs Élysées, à Paris, pour fêter la victoire des «Bleus» remportée quelques minutes plus tôt contre les «Diables rouges» belges à Saint Petersburg.

De ce qui précède ressort l'idée suivante : dans le moment même où notre pays, le Congo, s'apprête à sortir d'une crise économique qui a durement impacté son moral individuel et collectif, faire, ou refaire, du sport l'un des ressorts du rebond national aurait sans aucun doute des effets très positifs. Outre le fait qu'une telle stratégie projeterait du Congo l'image d'un pays qui ne se laisse pas abattre par les difficultés matérielles nées de la crise financière, elle redonnerait à la population et surtout aux jeunes le moral d'acier qui permet toutes les avancées.

Dans de nombreux domaines, le football en particulier, le Congo a longtemps brillé et continue d'ailleurs de briller en dépit de la réduction brutale des moyens financiers sans lesquels il est difficile, voire même impossible de s'affirmer sur la scène mondiale. Il a donc la capacité d'imposer les couleurs nationales dans de nombreux champs du sport individuel et collectif en attirant vers lui les sportifs de haut niveau qui, faute de moyens, ont choisi d'aller briller ailleurs, en soutenant activement les clubs et les associations au sein desquels se forme la nouvelle génération de sportifs, en aidant de mille et une façons les fédérations sur lesquelles repose l'image internationale de la collectivité nationale.

Qu'il nous soit donc permis d'écrire ici qu'à l'approche de la Fête nationale du 15 août, des gestes forts, voire spectaculaires dans ces différents domaines redonneraient à nos compatriotes l'espoir dans l'avenir que la crise vécue ces dernières années a plus ou moins rompu. L'extraordinaire engouement suscité ces deux derniers mois par la Coupe mondiale de football 2018 qui s'achève en Russie ce dimanche est là pour le démontrer.

Cela n'a rien d'illusoire car le Congo aura demain les moyens de ses ambitions.

Le Courrier de Kinshasa

ÉVALUATION À MI-PARCOURS DE L'ACCORD DU 31 DÉCEMBRE

Le CNSA relève une application à deux vitesses des assignations

Le rapport présenté par le Conseil national de suivi de l'accord du 31 décembre (CNSA) fait notamment mention de la non-application des engagements pris dans ce texte en rapport avec le processus électoral et la décripation politique dans le pays.

A l'absence des délégués du gouvernement et de la Céni à la plénière de la réunion tripartite du 10 juillet, le CNSA s'est vu dans l'obligation de faire le rapport de l'évaluation à

deux vitesses. En effet, certaines assignations de ce document sont observées tandis que d'autres



Joseph Olenghankoy

président de la République, Joseph Kabila, chose interdite par l'accord ».

Par ailleurs, le CNSA fait observer que les engagements pris dans ce texte, en rapport avec le processus électoral et la décripation politique dans le pays, ne sont pas appliqués. Il s'agit notamment du recours controversé à la machine à voter qui ne fait pas l'unanimité dans la classe politique et la non libération des prisonniers politiques figurant dans les cas dits emblématiques. Tout en reconnaissant le travail de la Céni effectué dans le cadre de la refonte du fichier électoral, le CNSA rappelle tout de même l'existence du rapport de l'audit de l'Organisation internationale de la francophonie qui relève que 16% de personnes inscrites sur les listes électorales n'ont pas déposé leurs empreintes digitales. Tout en saluant la restructuration de la Céni qui demeure une des recommandations de l'accord, le CNSA fait part toutefois du non-aboutissement jusqu'à ce jour du remplacement du délégué de l'UDPS au sein de l'institution électoral.

Alain Diasso

« certains acteurs politiques évoquent une possibilité d'un troisième mandat pour le président de la République, Joseph Kabila, chose interdite par l'accord ».

mi-parcours de la mise en œuvre de cet accord. C'est le rapporteur de cette institution qui a donné lecture du rapport qui n'a hélas pas été examiné par les deux autres composantes (Gouvernement et Céni) très occupées, par ces temps qui courent, par le dépôt des candidatures aux élections provinciales.

Il ressort du constat fait par le CNSA que l'application de l'accord de la Saint-Sylvestre se fait à

peinent à se matérialiser. Là-dessus, le CNSA indique que jusqu'ici, on assiste plutôt au respect strict des dispositions qui interdisent la révision de la Constitution et le recours au référendum, telles que stipulées dans l'Accord du 31 décembre. Néanmoins, l'institution pilotée par Joseph Olenghankoy note, sans entrer dans la polémique, que « certains acteurs politiques évoquent une possibilité d'un troisième mandat pour le

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaires des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé / Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombelé
Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepeschesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

TROISIÈME MANDAT DE JOSEPH KABILA

Le décor presque planté

Au Parti du peuple pour la reconstruction et le progrès social (PPRD), l'on estime que l'actuel chef de l'Etat a encore droit, comme candidat indépendant, à se représenter pour un second et dernier mandat sous le nouveau régime constitutionnel généré par la révision constitutionnelle intervenue en 2011 ayant fait passer le suffrage universel de la majorité absolue des suffrages exprimés à la majorité simple.

Le débat au sujet d'un éventuel troisième mandat non autorisé par la Constitution et par l'Accord de la Saint-Sylvestre de Joseph Kabila continue de tenir en haleine le microcosme politique congolais, à la veille de la convocation par la Ceni du corps électoral en prévision des législatives nationales et de la présidentielle. A ce jour, personne ne sait dire avec précision ce que pourra être l'attitude de l'intéressé qui ne s'est jamais prononcé clairement sur le sujet, se contentant juste de dire qu'il respecterait la Constitution. Alors que le temps s'égrène, la coalition au pouvoir, actuellement organisée autour du Front commun pour le Congo, une plate-forme électorale cristallisée autour de Joseph Kabila qui en est l'autorité morale, continue à tergiverser sur le choix de son candidat au prochain challenge présidentiel. Tous les partis et regroupe-

ments politiques, tant de la majorité que de l'opposition, affiliés à cette plate-forme électorale, sont, comme qui dirait, embarqués dans une spirale d'incertitudes et aucun leader politique membre n'ose franchir le rubicond pour exprimer ses ambitions à la présidentielle. Tout se passe comme s'il s'agissait d'un poste taillé sur mesure. La langue de bois continue à avoir droit de cité. « *Le président de la République respectera la Constitution* », soutiennent certains cadres pendant que d'autres continuent d'inviter l'opinion à la patience. « *Le moment venu, vous saurez si notre autorité morale va se présenter pour un troisième mandat présidentiel ou pas* », avance un sbire de la « Kabilie ».

Nonobstant les appels récurrents du Comité laïc de coordination invitant Joseph Kabila à lever l'équivoque sur la controverse suscitée autour de son

troisième mandat, rien dans les faits n'a bougé. A telle enseigne que les laïcs catholiques ont finalement pris l'option d'ameuter la rue via des grandes actions de terrain projetées pour le mois d'août et ce, dans l'hypothèse où Joseph Kabila déposerait effectivement sa candidature. Mais, à bien considérer les choses, l'on n'est pas loin de cette réalité que les partisans du PPRD et alliés n'occultent plus dans leurs interventions publiques. Si hier, ils en parlaient à voix basse, aujourd'hui, le troisième mandat de Joseph Kabila n'est plus un sujet tabou. Et les arguments ne manquent pas pour soutenir une telle approche devenue la tasse de thé des inconditionnels de la majorité présidentielle qui ne jurent plus que par la représentation de leur autorité morale.

A la suite de Me Jean Cyrus Mirindi qui avait lancé un débat juridique à ce sujet en soutenant que Joseph Kabila était à son premier mandat et qu'il était éligible à un second suite à la révision constitutionnelle intervenue en 2011, laquelle donnait naissance à une nouvelle Constitution prenant effet à partir de cette échéance, d'autres voix

se sont levées pour soutenir cette thèse. L'échéance légale du mandat de Joseph Kabila ne s'arrête pas au 23 décembre, entend-on dire. Dans une récente tribune publiée dans la presse, le secrétaire permanent adjoint du PPRD, Ferdinand Kambere, souligne que Joseph Kabila a encore droit, comme candidat indépendant, à se représenter pour un second mandat sous le nouveau régime constitutionnel de l'élection présidentielle ainsi ouvert par la révision constitutionnelle intervenue en 2011. Lorsqu'on touche, par une révision constitutionnelle, sur une matière concernée par l'immutabilité constitutionnelle (verrouillée), on donne naissance à une nouvelle Constitution, explique-t-on. Autrement dit, le fait que l'article 71 a été modifié en 2011 pour faire passer le suffrage universel de la majorité absolue des suffrages exprimés à la majorité simple, le pays basculait automatiquement dans un nouveau régime constitutionnel, offrant ainsi la possibilité à l'actuel président de la République de postuler pour un deuxième et dernier mandat constitutionnel.

A la majorité, on se félicite que

cette thèse n'ait jamais été remise en cause par d'éminents juristes, preuve de sa pertinence et de sa justesse. C'est donc sur la base de cette approche de droit constitutionnel que Joseph Kabila pourrait, le cas échéant, solliciter à nouveau les suffrages des Congolais, quitte à ce que la Cour constitutionnelle, seule habilitée à interpréter les textes de loi, puisse lui en donner quitus. L'on tend donc vers ce qui peut-être considéré par certains esprits comme un passage en force avec tous les dégâts collatéraux que cela pourrait occasionner dans une opinion interne chauffée à blanc par des mouvements citoyens et des laïcs religieux contestataires.

A tout prendre, on est revenu presque à la case de départ. A l'instar de la hantise qui avait marqué les esprits à l'approche de décembre 2016 avec son cohorte d'incertitudes quant à la tenue des scrutins, décembre 2018 présente également les mêmes similitudes sur fond de questionnements sur l'avenir politique immédiat de la RDC. De quoi demain sera-t-il fait ? Les prochains mois nous en diront davantage.

Alain Diasso

OPPOSITION

L'UDPS et l'UNC s'accordent pour une rencontre d'urgence

Le secrétaire général de l'Union pour la nation congolaise (UNC) se dit favorable à la proposition exprimée par son collègue de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) au sujet d'une réunion « urgente » des principales forces de l'opposition sur les enjeux de l'heure.

L'opposition congolaise apparaît de plus en plus comme une structure disparate, naviguant à vue sans une vision commune par rapport aux enjeux politiques en présence. Alors que la présidentielle du 23 décembre approche à grands pas, les leaders de l'opposition évoluent presque enfermés dans leur carcan, sans aucune ouverture d'esprit pouvant les prédisposer à des échanges en vue d'affronter à l'unisson la présidentielle. Face au Front commun pour le Congo qui, visiblement, offre l'image d'une plate-forme organisée et cohérente qui entend investir son unique candidat à la présidentielle, l'opposition est écartelée entre plusieurs candidatures dont certaines comptent pour beaucoup.

Conscients du danger qui guette cette opposition plus que jamais éparpillée avec le risque de se présenter en ordre dispersé au



Jean Marc Kabund

challenge présidentiel, certains de ses ténors ont donné de la voix pour tirer la sonnette d'alarme. Ils invitent l'opposition, la vraie, à se réunir de toute urgence autour d'une table pour discuter de certaines questions d'intérêt majeur qui tendent à plomber le processus électoral. C'est notamment

le cas de la machine à voter, du fichier électoral corrompu avec l'intrusion de 16% d'électeurs fictifs enrôlés sans empreintes digitales, de la restructuration de la Ceni avec le changement du délégué de l'UDPS, de la confiscation des médias publics, de la répression des leaders

politiques et autres des mouvements citoyens, etc.

Tous ces sujets requièrent une rencontre entre acteurs politiques de l'opposition pour dégager une vision commune censée contrecarrer les stratégies de la majorité présidentielle visant à s'éterniser au pouvoir. Telle est

la conviction du secrétaire général de l'UDPS, Jean Marc Kabund, qui suggère la tenue d'une grande réunion de toute l'opposition avec notamment, l'UDPS, le MLC, Ensemble de Moïse Katumbi, la Dynamique, et l'UNC et alliés. « *Sachant que Kabila nous a aidés en battant le rappel des troupes avec tous ces faux opposants qu'il pourrait utiliser contre nous, la vraie opposition se dégage et c'est de notre avantage de nous réunir et de donner une position correcte pour dire que nous, l'opposition, ne pouvons pas déposer nos candidatures aussi longtemps que ces problèmes persistent* », avait-il déclaré au cours d'une récente sortie médiatique.

Une approche que partage également l'UNC de Vital Kamerhe dont le secrétaire général s'est dit favorable à une telle démarche. Pour Jean Baudouin Mayo Mambembe, la tenue d'une telle rencontre est d'une extrême urgence au regard de la situation actuelle. Il estime que l'opposition qui n'a pas cautionné la loi électorale, votée sans elle au parlement, est appelée à réfléchir pour dégager des stratégies susceptibles de contourner tous les pièges que la majorité y aurait introduits.

Alain Diasso

SANTÉ

L'Unicef mène un plaidoyer pour promouvoir la nutrition

Véritable problème de santé publique en RDC, la malnutrition touche vingt et une provinces sur les vingt-six que compte le pays.

Selon les dernières données statistiques, 43% d'enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique, soit presque un enfant sur deux, une forme de malnutrition longtemps ignorée mais ayant des conséquences dévastatrices. À cela s'ajoute la malnutrition aiguë touchant plus de deux millions d'enfants de moins de 5 ans, soit un enfant sur dix.

La malnutrition multiplie le risque de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans. Face à cette situation, l'Unicef mène un plaidoyer pour sauver des milliers d'enfants menacés par cette maladie, surtout ceux de la région du Grand Kasai, victimes des attaques de la milice de Kamwina Nsapu. C'est dans ce cadre que les membres du Réseau des journalistes amis de l'enfant (RJAE) ont été conviés à prendre part à une émission produite par l'Unicef sur la malnutrition, dans l'objectif de sensibiliser la communauté aux conséquences de cette maladie.

Sur le plateau érigé pour la circonstance, on a noté la présence du directeur du Programme national de nutrition, le Dr Guylain Kaya, de la cheffe section nutrition Unicef/RDC, Ines Lezana, du Pr Mapatano Mala Ali, chef de département de nutrition à l'école de santé publique et chargé de programme à la coopération

suisse et d'Eustache Ndokabiya Dunia, membre du groupe inter bailleur nutrition en RDC. Au cours de cette émission, les quatre intervenants ont répondu aux différentes questions des journalistes portant sur la malnutrition avec un accent particulier sur la situation au Kasai où plus d'un enfant sur dix meurt avant d'avoir fêté son cinquième anniversaire, tandis que la moitié des enfants de moins de 5 ans souffre d'un retard de croissance induit par une malnutrition chronique.

Intervenant en premier, le Dr Kaya du Pronanut a d'abord défini la malnutrition qui sous-entend une maladie grave due à un déséquilibre d'apport alimentaire qui ne satisfait plus au besoin de l'organisme. Cette malnutrition, a-t-il ajouté, peut être chronique ou aiguë. Chronique, c'est quand l'enfant connaît un retard de croissance. Elle est aiguë lorsqu'il y a un problème de déséquilibre d'apport alimentaire qui peut être en excès (l'obésité) ou tout comme en carence (Kwashiorkor). Cette forme de malnutrition aiguë, a-t-il souligné, constitue un boulevard pour d'autres maladies conduisant ainsi à la mortalité.

Après avoir brossé un tableau sombre de la situation de la malnutrition en RDC qualifiée d'alarmante surtout avec les récents événements du Kasai, le Dr Kaya a indiqué que le gouvernement et ses partenaires se mobilisent pour renverser la tendance. Il s'agit principalement des interventions préventives, à savoir l'allaitement

exclusif de l'enfant durant les mille premiers jours, la consultation préscolaire pour le suivi de la croissance de l'enfant jusqu'à 5 ans, l'éducation communautaire et les aspects de la prise en charge. Par rapport à la situation, il a fait savoir qu'il y a lieu d'espérer mais a demandé au gouvernement d'investir dans la nutrition qui constitue la fondation d'un système sanitaire. «On ne peut pas vacciner ni donner des antituberculeux et antirétroviraux dans un environnement malnutri», a-t-il déclaré. Il a insisté sur le fait que la nutrition doit être une priorité du gouvernement pour contribuer à la fin de la mortalité infanto-juvénile. La malnutrition, a-t-il conclu, constitue une charge pour le gouvernement car il perd chaque année 1,174 milliard de dollars américains pour sa lutte.

Les conséquences de la malnutrition

Pour la cheffe de la section nutrition à l'Unicef, Ines Lezana, ce fléau demeure l'une des principales causes à la survie, à la santé, à la croissance et au développement des capacités des millions d'enfants ainsi que pour le progrès de leur pays.

Ines Lezana a souligné que ce ne sont pas uniquement les enfants de moins de 5 ans qui meurent chaque année mais également des femmes suite à une anémie. La malnutrition, a-t-elle indiqué, entraîne des déficits cognitifs qui se manifestent par des difficultés de mémoire, une lenteur intellectuelle ou des troubles spé-

cifiques d'apprentissages en lecture, écriture ou mathématiques. Sur le plan économique, le pays enregistre des pertes énormes estimées entre 3 et 8% du produit intérieur brut, soit une perte annuelle pour la RDC de 1,174 milliard de dollars américains. Pour sa part, le Pr Mapatano Mala Ali a insisté sur le fait que la malnutrition est multifactorielle et résulte d'une conjonction de causes immédiates, sous-jacentes et fondamentales. En matière de pourcentage, il a démontré que 52% des nourrissons de moins de six mois ne sont pas allaités exclusivement au sein, 9,3% seulement des enfants de six à vingt-trois mois reçoivent une diète minimale acceptable, 38% de la population a un régime alimentaire pauvre et limité, la moitié des ménages a accès à une source d'eau améliorée et 18% des ménages utilisent un assainissement approprié. D'où la réponse à cette problématique doit être multisectorielle. C'est pourquoi, il a insisté pour que le gouvernement développe les efforts pour renverser cette tendance car il y a un avenir qui est compromis pour le pays.

L'appui des partenaires

De son côté, le chargé de programme à la coopération suisse, Eustache Ndokabiya Dunia, a affirmé que la coopération suisse soutient les efforts du gouvernement dans le secteur de la santé et également dans d'autres domaines, notamment la nutrition. C'est depuis 2015, a-t-il dit, que

la coopération suisse avec le gouvernement, le FAO, le PAM et l'Unicef a développé ensemble un modèle pilote d'un projet de lutte contre la malnutrition dans le Sud-Kivu où un enfant sur deux souffre de la malnutrition chronique. «Nous apportons quelques ressources techniques et financières et au bout de deux ans, nous nous sommes rendu compte que le projet a aidé les femmes enceintes et les enfants de 0 à 5 ans, en dépit de certains défis sur lesquels on travaille avec le gouvernement et les agences de système des Nations unies et la société civile pour mener des efforts ensemble dans la lutte contre la malnutrition», a-t-il déclaré.

En RDC, a-t-il expliqué, leurs interventions portent dans les domaines de la santé, de médias, psychosocial et de l'eau potable pour la population. En ce qui concerne le programme Nutrition, il a des approches innovantes dans ce sens qu'elles vont au-delà du domaine de la santé. C'est une approche qui est articulée autour de quatre axes, à savoir le développement des mécanismes sensibles à la malnutrition, faire des interventions qui ciblent la population vulnérable, les activités visant à assurer la sécurité alimentaire à travers l'agriculture, le changement de comportement, eau, hygiène et assainissement et les aspects de coordination. Cette coordination, a-t-il renseigné, est centrée autour de l'autorité gouvernementale.

Blandine Lusimana

SITUATION SOCIO-POLITIQUE DU PAYS

Une conférence-débat sur le rôle de la société civile

L'activité tournera autour du livre intitulé « Société civile et édification de la démocratie en RDC » et vise notamment à amener les ONG internationales à repenser leur façon d'appuyer celles du Congo.

Les animateurs d'Organisations non gouvernementales (ONG) nationales et internationales participent, ce 12 juillet, de 16 h à 18h, à une conférence-débat sur le rôle de la société civile dans la situation du pays, prévue à la médiathèque de l'Institut français de Lubumbashi. Cette activité leur permettra de discuter de la situation sociopolitique de la RDC analysée dans le livre intitulé «Société civile et édification de la démocratie

en RDC» écrit par le directeur général de l'Institut de recherche en droits humains (IRDH), Me Hubert Tshiswaka Masoka.

Dans cette réflexion, les Organisations de la société civile (OSC) constituent des réseaux de sensibilisation, groupes de pression et d'échange d'informations. La loi congolaise sur les ASBL, note l'IRDH dans l'invitation lancée, leur reconnaît les prérogatives de participer à la mise en œuvre de la politique nationale de l'État, susciter la participation citoyenne à la définition et à la mise en œuvre des actions du secteur public qui les concernent. Alors que la même loi, poursuit-il, attribue aux ONG in-

ternationales (ONGI) le rôle de former et promouvoir des OSC nationales dans le cadre de leur programme, en vue de favoriser la prise en charge des projets.

Dans ce livre qui constitue le soubassement des travaux attendus à Lubumbashi, l'auteur révèle que l'ONU accorde une grande importance au partenariat avec les ONGI, en ce qu'elles appuient ses efforts pour faire progresser ses idéaux de paix, de sécurité, de développement économique et socio-culturel dans le monde. De même, l'Unesco se fie à elles, pour leur spécificité thématique, le professionnalisme dans la façon de travailler, la maîtrise de leurs domaines d'intervention, la

capacité de gestion financière et logistique. Pour l'Union européenne, les ONGI sont des acteurs importants qui facilitent un dialogue régulier avec les autorités publiques, dans le but de mieux exécuter des initiatives et politiques de l'Union.

Face à cette déclinaison des attentes, la question principale à laquelle les participants à cette conférence-débat tenteront de répondre serait celle de savoir « si les missions des OSC et ONGI sont telles que définies, comment expliquer le chaos permanent de la RDC ». Pour les organisateurs de cette activité, la réponse à cette question devra, en effet, amener les ONGI à repenser leur façon d'appuyer les OSC congolaises.

L'ouvrage, qui pose la problématique de l'échec de l'édification de la démocratie et l'État de droit en RDC que l'auteur estime être le couronnement d'une crise sociopolitique qui date des décennies, compte quatre-vingt-dix pages. Les pages 53-81 analysent la contribution de la société civile, en se référant à ses missions d'exprimer toute la vitalité de la vie sociale, d'aider les souverains primaires à accomplir leur devoir de contrôler leurs mandataires à qui ils confient la gestion de l'État. Ce livre serait en vente et est disponible au siège de l'IRDH, au numéro 1044, avenue Kambove, commune de Lubumbashi.

Lucien Dianzenza

SEPTIÈME ART

Le festival du cinéma au féminin revient sous les projecteurs

L'événement a signé son come back le 10 juillet en début de soirée, peu avant la première demi-finale du mondial russe, avec la projection de La sirène du Faso Fani marquant l'ouverture de sa 4^e édition dans la Salle Brel du Centre Wallonie-Bruxelles.

Éclipsé du paysage cinématographique pendant deux ans, la troisième édition s'était tenue en juin 2016, le Cinef, Festival du cinéma au féminin, y est de retour. Avant de reprendre ses quartiers à la Place commerciale de la 7^e rue à Limete toutes les soirées, il a donné un aperçu de sa programmation à Wallonie-Bruxelles où les cinéphiles s'étaient donné rendez-vous pour le lancement de la quatrième édition. «La sirène de Faso Fani» du Burkinabè Michel K. Zongo a donné le go de l'événement de l'Association des femmes cinéastes congolaises (AFCC) qui sera dans la cité tous les jours à partir de 16h. Ce du

11 au 15 juillet, jour de la fermeture. Exception faite du 14 juillet, journée dédiée aux enfants qui va débiter plutôt à 13h30. Au programme il y a «Mines de rien» de Douglas Masamuna, les capsules de Sébastien Maître sur les «Petits métiers de Kinshasa» et «Petite Lumière» d'Alain Gomis. Les soirées à la 7^e rue sont précédées par les projections programmées du 11 au 13 juillet en début d'après-midi, dès 14h, à l'Institut français, Halle de la Gombe. Le ton a été donné avec «Abeti Masikini : le combat d'une femme», le documentaire de Laura Gu-

liamo Luyeye Kutika co-réalisé avec Ne Kunda Nlaba. Ce film, un hommage à la défunte diva, a été suivi de «Zéro», une autre réalisation qui met en lumière un talent féminin. Il s'agit cette fois d'un personnage moins connu certes mais qui a eu le privilège d'offrir son savoir-faire, la danse, à l'orchestre de l'icône de la rumba, Papa Wemba. La peur du lendemain qui hante la danseuse Bénédicte Shutsha, à la suite de la disparition de celui qui lui a permis de faire ses armes, Moimi Wezam, l'a mise à nu dans ce film qui porte le titre d'un des anciens tubes de l'il-

lustre disparu que sa protégée d'autrefois a pris le parti de reprendre en studio.

L'albinisme s'invite au Cinef

Le lancement du Cinef à la 7^e rue à 16h était prévu autour de l'atelier -conférence «Albinisme et intégration : on en est où ?». L'albinisme est demeuré au cœur du propos avec «A place for myself (Une place pour moi) de la Rwandaise Marie-Clémentine Dusabejambo, première projection programmée suivie de «White, black and happy» (Blanc-Noir et heureux) de la Béninoise Cornelia Glèlè. Et le documentaire de Sozic Sanson «Mwimba Texas-Catch et albinisme» retraçant la carrière du catcheur albinos Alphonse Mwimba Makiese a achevé la soirée initiale.

Différente des deux années précédentes, l'affiche de la 4^e édition du Cinef met en vedette Véronique Beya Mputu, la belle multi-primée qui

incarne «Félicité», dans le drame sentimental d'Alain Gomis qui porte le même nom. Le long métrage figure d'ailleurs dans la programmation du festival. Il va clôturer la soirée du 13 juillet à la 7^e rue.

L'ensemble des projections du festival programmées entre la Place commerciale de la 7^e rue, Limete, et la Halle de la Gombe, les cinéphiles peuvent selon leur convenance joindre l'un ou l'autre des deux lieux. Et contrairement à toutes les trois premières éditions, la clôture du Cinef va passer de l'Institut français, un de ses fidèles partenaires du début, à Limete. Comme d'ordinaire, c'est à cette soirée que les prix sont remis aux films en compétition. Jusqu'ici, le Cinef en a décerné plusieurs, notamment la meilleure actrice, le meilleur film et le meilleur scénario. Et les réalisations primées s'ajoutent alors aux projections de la programmation générale du Cinef.

Nioni Masela



IMPRIMERIE * DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

✉ imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



CÔTE D'IVOIRE

Un nouveau gouvernement « de combat » avant la présidentielle

Le président ivoirien, Alassane Ouattara, a nommé le 10 juillet, une nouvelle équipe gouvernementale avant la présidentielle de 2020, largement dominée par sa formation politique, et ouverte aux personnalités favorables à son projet de « grand parti unifié ».

Avant les élections municipales et régionales prévues en septembre, selon une source proche de la présidence, et surtout deux ans avant la présidentielle qui mobilise déjà toute la scène politique, le Rassemblement des républicains (RDR) du président Ouattara cherche à élargir ses soutiens, faute d'un accord avec son grand allié, le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), pour former un parti unifié. Dans un cabinet légèrement

Albert Toikeusse Mabri, président de l'Union pour la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire (UDPCI), est de retour au cabinet, avec le portefeuille de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Son parti s'est prononcé en mai pour la formation du parti unifié, le Rassemblement des houpouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP), voulu par le président Ouattara. Albert Toikeusse avait dû sortir du gouvernement en 2016 pour

dernier conserve son portefeuille des Ressources animales et halieutiques. Le gouvernement voit l'entrée notable d'un vice-président du PDCI, Eugène Aouélé Aka, comme ministre de la Santé.

Le PDCI ménagé

« C'est un gouvernement très politique, un gouvernement de combat avant la présidentielle de 2020 », pour le politologue Ousmane Zina. « Cela paraissait compliqué de se passer du PDCI vu son poids électoral. M. Ouattara ne tranche pas, il se donne du temps, et il maintient le débat au sein du PDCI » sur la question du parti unifié.

Le président du PDCI, Henri Konan Bédié, s'oppose à la création du parti unifié, ce qui provoque une crise au sein de la coalition au pouvoir, et qui a suscité la dissolution du gouvernement.

Henri Konan Bédié réclame à Alassane Ouattara un retour d'ascenseur pour la présidentielle de 2020 : que le RDR soutienne un candidat unique issu du PDCI, après que le PDCI eut soutenu M. Ouattara aux scrutins de 2010 et de 2015. Mais le RDR refuse. Lors de la réunion de son bureau politique lundi, le RDR a même



Le président ivoirien, Alassane Ouattara

« Depuis 2011, ce sont toujours les mêmes qui s'échangent les portefeuilles. Pourquoi avoir dissous le précédent gouvernement ? »

plus fourni - 41 ministres et secrétaires d'Etat, contre 34 pour le précédent - mais sans grand changement, le président a reconduit les barons du RDR : Amadou Gon Coulibaly comme Premier ministre, Hamed Bakayoko à la Défense, Marcel Amon Tanoh aux Affaires étrangères et Kandia Kamara à l'Education nationale.

avoir refusé une alliance électorale avec le RDR.

Alassane Ouattara a gardé au gouvernement les ministres PDCI qui se sont déclarés favorables au RHDP, notamment Kobenan Kouassi Adjoumani qui a lancé un mouvement dissident à l'intérieur de son parti, voulant rassembler les pro-RHDP. Ce

demandé au président Ouattara d'« accepter d'être le président du parti unifié » RHDP, lorsqu'il sera effectivement créé.

« C'est un gouvernement sans surprise », estime le politologue Jean Alabro, pour qui le président Ouattara « ménage le PDCI, en conservant notamment Thierry Tanoh, un fidèle de M. Bédié ». Le politologue Pierre Dagbo Gode regrette pour

sa part « l'immobilisme ». « Depuis 2011, ce sont toujours les mêmes qui s'échangent les portefeuilles. Pourquoi avoir dissous le précédent gouvernement ? », s'interroge-t-il, estimant que le nouveau cabinet aurait pu s'ouvrir à la société civile et aux femmes.

Nestor N'Gampoula et l'AFP

" Enfin au CONGO ! "



Condor

Prenez votre envol !

" SOYEZ LES BIENVENUS ! "











- Qualité, Prix, Service après vente assuré

📍 Camp Clairon, Brazzaville, Congo
en face de la station Puma

☎ 05 035 06 06

www.condor.dz

CHINE-AFRIQUE

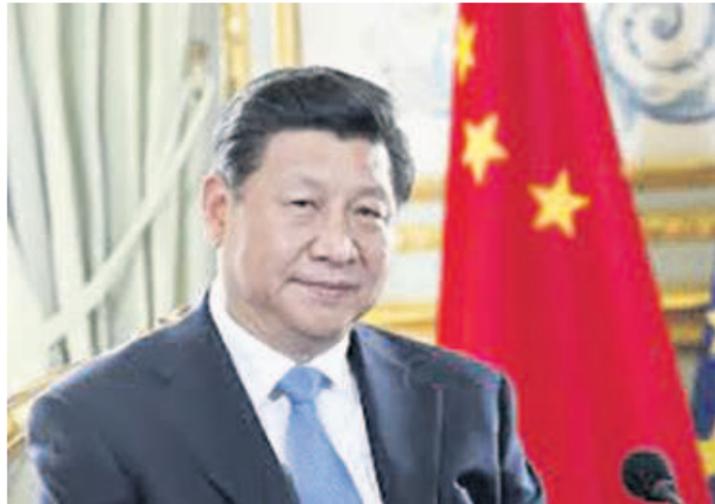
Xi Jinping entame une tournée le 20 juillet

Le président chinois effectuera, du 20 au 27 juillet, une nouvelle visite africaine qui le conduira au Sénégal, au Rwanda et en Afrique du Sud avant d'accueillir, en septembre, plusieurs dirigeants du continent à l'occasion du sommet Chine-Afrique.

Durant son séjour de trois jours à Dakar, capitale du Sénégal, Xi Jinping devrait signer plusieurs accords de coopération économique avec son homologue, Macky Sall, et prendre part à la réception officielle du Musée des civilisations noires de Dakar, une infrastructure culturelle financée par l'empire du milieu.

Au Rwanda, le dirigeant chinois devrait aussi signer des accords de coopération avec son homologue, Paul Kagamé, président en exercice de l'Union africaine. Les entretiens entre les deux hommes porteront également sur les préparatifs du prochain sommet Chine-Afrique, prévu en septembre, à Pékin.

Xi Jinping se rendra ensuite en Afrique du Sud, où il participera, du 25 au 27 juillet à Johannesburg, au sommet annuel des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), un groupe de puissances émergentes qui se considèrent comme des « acteurs-clés du passage de l'unipolarité américano-centrique à l'ordre



Le président Xi Jinping

mondial post-occidental ». Il devrait rencontrer, durant ce sommet, son homologue sud-africain, Cyril Ramaphosa, ainsi que le président égyptien, Abdel Fattah el-Sissi.

Après une première tournée de huit jours en Tanzanie, en Afrique du Sud et au Congo-Brazzaville, quelques jours seulement après son élection en mars 2013, et un second périple africain qui l'avait conduit au Zimbabwe et en

Afrique du Sud, en décembre 2015, les prochaines visites de Xi Jinping au Sénégal, au Rwanda et en Afrique du Sud mar-

queront cependant la première tournée de « l'homme du rêve chinois » sur le continent, depuis sa réélection en mars dernier.

La Chine est devenue le premier partenaire commercial de l'Afrique en 2009. Selon des données de la China Africa Research Initiative, la valeur des stocks des investissements

chinois sur le continent est passée de 2,5 milliards de dollars en 2003 à 34,6 milliards en 2016, ce qui représente une progression annuelle de 33% durant cette période.

Depuis l'an 2000, la Chine a également déversé plus de cent quarante milliards de dollars en Afrique sous forme de prêts, contribuant ainsi à stimuler la croissance économique et la création d'emplois dans les pays récipiendaires.

Dans le sillage de l'expansion des entreprises chinoises en Afrique ainsi que des financements qu'accorde l'empire du

Milieu pour la réalisation de plusieurs infrastructures, Pékin entend consolider ses relations avec les pays africains. C'est, d'ailleurs, le message que le président chinois a adressé aux

chefs d'Etat, lors du dernier sommet de l'Union africaine qui s'est tenu les 1^{er} et 2 juillet à Nouakchott, en Mauritanie.

Le prochain sommet Chine-Afrique, qui aura pour thème « Construire ensemble une communauté de destin sino-africaine encore plus solide pour réaliser la coopération gagnant-gagnant », sera l'occasion pour son pays de renforcer ses relations avec l'Afrique.

À ce titre, Pékin s'engage à aligner ses interventions dans le cadre de l'initiative « la Ceinture et la route » avec ceux du continent, notamment l'agenda 2030 des Nations unies pour le développement durable, ainsi qu'avec l'agenda 2063 de l'Union africaine et bien d'autres stratégies de développement des pays africains. « Pékin et l'Afrique œuvreront pour porter leur partenariat de coopération stratégique global à un nouveau niveau », a promis le président chinois qui a invité les dirigeants africains à une forte participation au sommet de Pékin, « afin de discuter des projets concernant le développement de la coopération sino-africaine ».

« Construire ensemble une communauté de destin sino-africaine encore plus solide pour réaliser la coopération gagnant-gagnant »

« Face à l'échec des dirigeants du Soudan du Sud à mettre un terme aux hostilités et aux violations flagrantes »

Reste maintenant à savoir si le projet de résolution sera adopté puisque pour qu'il le soit, le texte doit recueillir au moins neuf voix sur les quinze du Conseil de sécurité et ne pas faire l'objet d'un veto d'un de ses cinq membres permanents. Fin mai, le Conseil de sécurité avait menacé de sanctions les belligérants si un terme n'était pas mis à la guerre civile.

Le Soudan du Sud est en guerre civile depuis 2013 quand le président Salva Kiir accusa son ex-Premier ministre, Riek Machar, de fomenter un coup d'Etat. Le conflit a fait des dizaines de milliers de morts, près de quatre millions de déplacés et provoqué une crise humanitaire majeure. Le 7 juillet, les deux principaux rivaux ont accepté de se partager le pouvoir et le chef rebelle s'est vu attribué le poste de vice-président. Le pays a obtenu son indépendance du Soudan en 2011 avec le soutien des Etats-Unis mais Washington est de plus en plus impatient devant la gestion de l'actuel chef de l'Etat sud-soudanais.

Quant aux Etats-Unis et leurs alliés européens, qui veulent qu'un

embargo sur les armes soit pris, ils soulignent la fragilité de l'entente et jugent nécessaire de garder une pression maximale pour avancer vers la paix.

Reste maintenant à savoir si le projet de résolution sera adopté puisque pour qu'il le soit, le texte doit recueillir au moins neuf voix sur les quinze du Conseil de sécurité et ne pas faire l'objet d'un veto d'un de ses cinq membres permanents. Fin mai, le Conseil de sécurité avait menacé de sanctions les belligérants si un terme n'était pas mis à la guerre civile.

Le Soudan du Sud est en guerre civile depuis 2013 quand le président Salva Kiir accusa son ex-Premier ministre, Riek Machar, de fomenter un coup d'Etat. Le conflit a fait des dizaines de milliers de morts, près de quatre millions de déplacés et provoqué une crise humanitaire majeure. Le 7 juillet, les deux principaux rivaux ont accepté de se partager le pouvoir et le chef rebelle s'est vu attribué le poste de vice-président. Le pays a obtenu son indépendance du Soudan en 2011 avec le soutien des Etats-Unis mais Washington est de plus en plus impatient devant la gestion de l'actuel chef de l'Etat sud-soudanais.

Josiane Mambou Loukoula

GABON

Un fabricant de locomotives veut s'implanter dans le pays

La compagnie de fabrication d'équipements ferroviaires chinois CRRC Ziyang entend s'établir durablement à Libreville, grâce à l'exportation de son savoir-faire et de ses technologies, ont fait savoir les dirigeants de la filiale.

« Nous comptons installer une unité de maintenance de locomotives à Libreville. Il appartient à la partie gabonaise de finaliser le cahier des charges de cette coopération de formation à la technologie ferroviaire », a souligné Tiger Lee, chef marketing et assistant du directeur général.

La compagnie qui réalise la conception, la fabrication, l'essai, la mise en service ainsi que l'entretien des locomotives et du matériel ferroviaire roulant entend, selon le responsable du marketing, mettre en avant « la volonté du groupe de diffuser le savoir-faire et le transfert des technologies 0 », dans le domaine ferroviaire à travers le monde.

Dans son portefeuille, la compagnie chinoise est qualifiée dans la fabrication des locomotives électriques, des locomotives diesel-électriques et diesel-hydrauliques pour les tâches principales et de manœuvre ; ainsi que des DMU et des UEM pour le transport urbain, suburbain et régional ; des tramways et des véhicules légers sur le rail.

En attendant l'aboutissement et la conclusion de ce dossier par la partie gabonaise, la compagnie qui est le fruit de la fusion entre deux entreprises d'Etat, notamment la China South Railway et la China National Railway, exporte le fruit de son travail dans des marchés comme l'Argentine, le Brésil et l'Australie. Elle emploie à ce jour quatre mille personnes, pour une production annuelle de trois cents locomotives à combustion interne et de quatre cents sections de locomotives électriques de différents modèles.

J.M.L.

ONU

Un projet d'embargo sur les armes au Soudan du Sud divise les membres

La résolution sera soumise, la semaine prochaine, au Conseil de sécurité et doit permettre à cette instance de se prononcer sur la proposition américaine qui n'est pas bien accueillie par tous les Etats alors que gouvernement et rebelles viennent d'accepter de se partager le pouvoir.

Le texte souligne « une préoccupation profonde » du Conseil de sécurité « face à l'échec des dirigeants du Soudan du Sud à mettre un terme aux hostilités et aux violations flagrantes » d'un accord de cessez-le-feu et de libre accès humanitaire conclu en 2015. Il est favorable à un embargo sur les armes jusqu'au 31 mai 2019 à destination de ce pays et autorise les Etats membres des Nations unies à détruire ou neutraliser toute cargaison d'armes interdites en vertu de l'embargo. Loin de s'arrêter à ce stade, le document renouvelle pour un an un régime général de sanctions imposé au Soudan du Sud et comporte une annexe prévoyant des mesures individuelles (gels d'avoirs, interdiction de voyager) pour cinq responsables ou ex-responsables sud-soudanais accusés de bloquer un règlement pacifique du conflit. Il s'agit notamment du ministre de la Défense, Kuol Manyang Juuk, de l'ex-chef d'état-major adjoint, Malek Reuben Riak, de Martin Elia Lomuro qui a rang de mi-

nistre, du ministre de l'Information, Michael Makuei Lueth, et de Paul Malong Awan, l'ex-chef d'état-major devenu un des dirigeants de l'opposition.

Pour avoir pris connaissance du projet initial de résolution, certains pays membres du Conseil de sécurité, dont la Russie, la

« Face à l'échec des dirigeants du Soudan du Sud à mettre un terme aux hostilités et aux violations flagrantes »

Chine et l'Éthiopie plaident pour ne pas renforcer le régime général de sanctions. Les représentants de ces Etats militent pour cette démarche pour ne pas, selon eux, « mettre en péril la médiation menée par l'organisation régionale Igad et qui a conduit à l'accord de samedi ». Quant aux Etats-Unis et leurs alliés européens, qui veulent qu'un

Nestor N'Gampoula

NÉCROLOGIE



Guy-Gervais Kitina, journaliste rédacteur en chef aux Dépêches de Brazzaville, Bienvenu Nganga (Ya Bobo), les enfants Jean Roger Kitina Kandza, Rufine Kandza, Anasthasie Bantsima, Eva Rachelle Biayenda, informent la famille Mpandzou, amis et connaissances du décès de leur père et oncle, Joseph Kitina Kandza, survenu le lundi 9 juillet à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis 17, rue Moussana, Talangai (Texaco-Tsiémé), sur l'avenue de l'Intendance, au marché Bamako. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

Programme des obsèques de M. Lebali Émile Roland, contrôleur d'État à la retraite et ancien sous-préfet de Ngabé

- Mercredi 11 juillet 2018 : arrivée du corps de Pointe-Noire par vol (16 heures).
- Jeudi 12 juillet 2018 : recueillement au domicile sis au 42. rue Ngoulayo (Lycée Thomas Sankara).
- Départ pour Djambala (lieu d'inhumation).
- Vendredi 13 juillet 2018 : inhumation à Djambala (Plateaux).
- Fin du programme officiel.



EN MÉMOIRE DE NOTRE REGRETTÉ PAPA EMMANUEL KANGA MIKIA



12 juillet 2014 - 12 juillet 2018, jour pour jour, il ya quatre (04) ans disparaissait notre cher papa, à cette occasion, les enfants Kanga rendent un hommage mérité de ce patriarche de la famille, une messe en sa mémoire est organisée ce jeudi 12 juillet 2018 à 6 heures en l'église Sainte Anne de Poto-poto, Sainte Marie de Ouenzé et saint Jean-Baptiste de Talangai. Que son âme repose en paix

Ricia Bamokila, agent Dépêches de Brazzaville, les Familles Bamokila, Bouka et Vanga ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur grand-père, père, et mari, Florent Vanga Bouka, alias Ibourimabou, survenu le 6 juillet 2018 au CHU des suites d'une maladie. La veillée mortuaire se tient à Mfilou, à deux ruelles du siège de la Marie. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



REMERCIEMENTS



Les familles Okemba Ollessa et Ongagna remercient vivement les parents, amis et connaissances qui les ont assistés financièrement, matériellement et moralement pendant le décès de leur fille Olga Léonie Okemba survenu le 22 juin 2018 à Pointe-Noire. Qu'ils trouvent ici l'expression de leurs considérations distinguées.

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle Kaba Abraham, je désire désormais être appelé Sow Abraham.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne) Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



GESTION DES FRONTIÈRES COMMUNES

Le Congo et la RDC invités à mobiliser des ressources financières

Le sujet est à l'ordre du jour de la 5e session de la commission technique mixte en matière de frontières entre les deux pays, ouverte le 11 juillet à Brazzaville.

Les assises de Brazzaville vont durer jusqu'au 13 juillet. Outre la nécessité pour les deux Etats de mobiliser des ressources financières en vue de faciliter les travaux de démarcation de leurs frontières communes, la rencontre aura également pour tâche, a indiqué le chef de la délégation de la République démocratique du Congo (RDC), Célestin Nguya-Ndila Malengana, l'évaluation des travaux de la commission technique mixte ; l'adoption de l'accord-cadre de coopération et de la convention opérationnelle entre les deux pays et l'Institut géographique de France internationale : seul opérateur commun choisi pour réaliser les travaux de cartographie des frontières terrestre et fluviales. A propos de ce dernier

point, Célestin Nguya - Ndila a fait remarquer aux participants que « *les deux Etats doivent faire diligence pour mettre au point, au cours de la présente session, les deux documents de base ; en vue de permettre (aux) gouvernements respectifs de débloquer les moyens nécessaires et de permettre à l'Institut géographique de France internationale d'être opérationnel sur le terrain* ».

Prenant la parole à son tour, le directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Séraphin Ondelé, a rappelé aux experts que tenant compte de la nouvelle date butoir fixée à 2022 pour démarquer les frontières des deux pays là où elles ne le sont pas, la présente réunion doit aboutir sur des



Le présidium des travaux (Photo Adiax)

conclusions concrètes. En outre, a-t-il poursuivi, le ministre l'a chargé de dire aux experts que « *les Etats modernes, partageant une frontière commune, doivent, en permanence, s'asseoir pour examiner les problèmes qui s'y*

posent éventuellement, afin d'en apporter des solutions ».

Les conflits que l'humanité a connus, ceux entre les Etats notamment, a-t-il ajouté, sont souvent liés à la terre, à l'eau et donc aux frontières. Ainsi, il a exhorté

les participants à privilégier le dialogue et la négociation comme moyens devant participer à la résolution des conflits afin de préserver, a-t-il conclu, la paix et la sécurité qui sont des éléments vitaux pour l'humanité.

Roger Ngombé

CORNICHE DE BRAZZAVILLE

Le maire s'indigne du vol de la caillasse

Roger Christian Okemba a effectué, le 10 juillet, une descente à Baongo, deuxième arrondissement de la ville capitale, pour constater les cas de vol de pierres aux abords du deuxième module de la voie.

Sur le tronçon qui part du giratoire de l'avenue Simon-Kimbangu à la rue Kitengue, en effet, les citoyens mal intentionnés soustraient, pour des fins commerciales, les grosses pierres lacées pour la protection du deuxième module de la corniche de Brazzaville.

Les actes commis par ces inciviques occasionnent la dégradation progressive de l'avenue. Ainsi donc, le maire qui a qualifié ces comportements d'« intolérables » a recommandé l'implication de la force publique pour sécuriser cette avenue.

Il a également convié l'entreprise Egis, chargée du contrôle et de l'exécution des travaux, à agir au plus vite pour arrêter les débuts d'érosion qui s'annoncent dans les environs. Rappelons que le deuxième module de la corniche de Brazzaville avait été inauguré le 15 juin dernier.

Fortuné Ibara

EXPLOITATION MINIÈRE

Deux sociétés s'engagent pour des gisements dans le Kouilou

Les Conventions d'exploitation ont été signées le 10 juillet à Brazzaville, entre le gouvernement et les sociétés Luyan des mines Congo et Cominco, respectivement pour la concession du minerai de potasse de Mboukoumassa et le gisement de phosphate de Hinda.

La signature des conventions d'exploitation, d'une durée de vingt-cinq ans, ne constitue qu'une étape dans la réalisation

de ces projets. Après cette première étape, les documents d'accord seront transmis au niveau de la Cour suprême pour examen de conformité et du Conseil des ministres pour adoption avant leur vote sous forme de loi par le parlement.

En effet, les minerais visés sont souvent utilisés dans les engrais, produits lessiviels, additifs alimentaires, des savons mous. Ils sont indispensables pour l'explo-

itation agricole et la commercialisation. « *L'exploitation de ces gisements pourra placer le Congo dans une bonne situation en Afrique et au plan mondial* », a estimé le directeur général des mines, Louis-Marie Djama.

Les documents de quelques centaines de pages couvrent des domaines divers outre le secteur des mines. Ils traitent des conditions d'exonération, de transport des produits et surtout du volet

environnemental, en témoigne la présence à la cérémonie de signature des ministres des Mines, Pierre Oba, des Finances, Calixte Nganongo, et de celui des Transports, Fidèle Dimou.

La mise en œuvre des deux projets sera progressive et dépendra également de la disponibilité des financements. C'est aussi le cas de la société Cominco. « *Le projet principal est estimé à six millions de dollars, soit environ quatre cents milliards de FCFA. C'est un peu compliqué de financer un tel projet. Nous avons la chance de développer la première phase qui est évaluée à près de quarante millions de dollars* », a confié le président directeur général de Cominco, Patrick Stevenaert.

Quant à l'épineuse question de l'impact environnemental qu'engendrent les exploitations minières, les responsables des deux sociétés assurent avoir reçu, à ce sujet, le certificat de conformité. « *Nous avons réalisé l'étude d'impact environnemental et social détaillée que nous avons soumise au gouvernement congolais* », a signifié Patrick Stevenaert.

Fiacre Kombo



Échange de parapheurs entre les deux parties (Adiac)

Compte rendu du Conseil des ministres du mercredi 11 juillet 2018

Le Conseil des ministres s'est réuni le mercredi 11 juillet 2018 au Palais du peuple, sous la très haute autorité de son Excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat. Onze affaires étaient inscrites à l'ordre du jour, à savoir :

Quatre projets de décret au titre du ministère des Mines et de la géologie ; Deux projets de décret au titre du ministère des Affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le parlement ; Deux projets de décret au titre du ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique ; Une communication au titre du ministère des Finances et du budget ; Une communication au titre du ministère du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale ; Des nominations, au titre du ministère de l'Economie forestière.

Avant d'entrer dans leur détail, il convient de placer quelques unes des affaires soumises à la discussion du Conseil des ministres dans leur perspective globale.

A cet égard, les affaires présentées par le ministère des Mines et de la géologie, dans la régularité et la récurrence même des textes soumis par ce département, semaine après semaine, mois après mois, à l'adoption des membres du Conseil des ministres, sont la preuve de l'extrême dynamisme du secteur des mines solides, placé à la pointe du combat pour la diversification de l'économie congolaise.

Ainsi encore, les textes présentés par le ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique sont la preuve que le Congo continue à avancer sur le long chemin qui mène à une inclusion de plus en plus poussée de sa jeunesse dans le processus de son épanouissement.

Enfin, les communications présentées par les ministères des Finances et du Plan traduisent la volonté des pouvoirs publics de privilégier un pilotage constant et attentif de la politique économique et financière de notre pays.

Après ce propos initial, entrons maintenant dans le contenu des textes examinés lors du Conseil des ministres de ce jour mercredi 11 juillet 2018.

I/- Ministère des Mines et de la géologie

1/ - Deux projets de décrets portant deuxième renouvellement au profit de la société Mac Congo Sarl de deux permis de recherches minières pour l'or dit « permis Elogo-Alangong » pour le premier et « permis Elogo-Jub » pour le second, dans le district de Souanké (département de la Sangha).

Prenant la parole pour présenter ces deux affaires, M. Pierre Oba, ministre des Mines et de la géologie, a rappelé que la société demanderesse s'était vue accorder un premier renouvellement en avril 2016 pour les deux permis en objet.

Après avoir réalisé des travaux qui ont permis, outre l'acquisition de données géospaciales, la société Mac Congo Sarl a pu localiser des zones de concentration d'or.

C'est donc pour effectuer une série de campagnes de forage afin de mieux cerner le potentiel aurifère, campagnes dont le coût est par ailleurs estimé à 3,5 milliards de F CFA, qu'elle sollicite le deuxième renouvellement de ces deux permis.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté les deux projets de décrets portant deuxième renouvellement au profit de la société Mac Congo Sarl de deux permis de recherches minières pour l'or dit « permis Elogo-Alangong » pour le premier et « permis Elogo-Jub » pour le second, dans le département de la Sangha.

2/ - Deux projets de décret portant premier renouvellement au profit de la société African Iron Ltd du permis de recherches minières pour le fer, dit « permis Ngoubou Ngoubou » dans le département du Niari pour le premier, et du permis de recherches minières pour le fer, dit « permis Mont Keka » dans le département de la Cuvette ouest, au profit de la société African Mining Development pour le second.

Présentant ces deux affaires, le ministre Oba a précisé que lors de la première validité du permis obtenu en 2012 par la société African Iron

Ltd, les résultats des recherches ont fait apparaître de bonnes perspectives pour le fer. Afin de déterminer le potentiel en fer, la société, qui souhaite investir un milliard cinq cents millions de F CFA, sollicite donc le renouvellement du permis dit « Ngoubou Ngoubou ».

Pour sa part, la société African Mining Development, qui a réalisé des travaux de géophysique et d'échantillonnage depuis 2011 dans le département de la Cuvette ouest, souhaite approfondir ses investigations sur le potentiel en minerai de fer, sollicite le renouvellement du permis de recherches, afin de réaliser des travaux pour une durée de deux ans, et ce pour un coût prévisionnel d'un milliard sept cent quarante millions de F CFA

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté les deux projets de décret portant premier renouvellement au profit de la société African Iron Ltd du permis de recherches minières pour le fer, dit « permis Ngoubou Ngoubou » dans le département du Niari pour le premier, et du permis de recherches minières pour le fer, dit « permis Mont Keka » dans le département de la Cuvette ouest, au profit de la société African Mining Development pour le second.

II/- Ministère des Affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le parlement.

1/ - Projet de décret portant affectation au ministère des Finances et du budget d'un terrain non bâti, situé dans le domaine de l'ex-Centre de mécanisation agricole de Mpila, cadastré section U, Bloc 114, parcelle 02 bis, arrondissement 5 Ouenzé, département de Brazzaville.

Prenant à son tour la parole, M. Pierre Mabiala, ministre des Affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le parlement, a informé les membres du Conseil des ministres du fait qu'envisageant la construction d'un immeuble à usage de bureaux au profit du Fonds national de développement économique et social, le ministère des Finances et du budget demande l'attribution du terrain en objet, lequel a une superficie d'un hectare dix-neuf ares soixante-six centiares.

Le ministre Mabiala a rappelé que le Fonds bénéficiaire de l'attribution du terrain en objet, a pour vocation à accompagner l'Etat et les collectivités locales dans leur volonté d'accélérer le développement national.

Il est à noter que l'installation effective du Fonds est d'autant plus attendue que le Groupe West African, société à capitaux chinois qui a signé un accord tendant à la création d'une société de financement avec la République du Congo, entend conforter ledit Fonds dans ses missions d'aide à la diversification de l'économie nationale.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de décret portant affectation au ministère des Finances et du budget d'un terrain non bâti, situé dans le domaine de l'ex-Centre de mécanisation agricole de Mpila, cadastré section U, Bloc 114, parcelle 02 bis, arrondissement 5 Ouenzé, département de Brazzaville.

2/ - Projet de décret portant affectation au ministère du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, d'un terrain non bâti, situé dans le domaine de l'ex-Centre de mécanisation agricole de Mpila, cadastré section U, Bloc 144, Parcelle 02, arrondissement 5 Ouenzé, département de Brazzaville.

Poursuivant son propos, le ministre Mabiala a informé le Conseil des ministres du fait que le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, désireux d'aider le Congo à se doter d'un outil statistique fiable compatible avec l'atteinte des Objectifs de développement durable et ceux de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, ont consenti un financement consacré à la construction d'un complexe immobilier destiné à accueillir l'Institut national de statistique, ainsi que le Centre d'application de la statistique et de la planification.

Le démarrage des travaux étant assujéti à la mise à disposition effective d'un terrain pour ce faire, le Congo a identifié la parcelle de terrain objet du présent projet de décret, terrain dont les références cadastrales ont été rappelées en amont, et qui dispose d'une superficie d'un hectare vingt et un ares vingt centiares.

Compte rendu du Conseil des ministres du mercredi 11 juillet 2018

Le Conseil des ministres s'est réuni le mercredi 11 juillet 2018 au Palais du peuple, sous la très haute autorité de son Excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat. Onze affaires étaient inscrites à l'ordre du jour, à savoir :

Quatre projets de décret au titre du ministère des Mines et de la géologie ; Deux projets de décret au titre du ministère des Affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le parlement ; Deux projets de décret au titre du ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique ; Une communication au titre du ministère des Finances et du budget ; Une communication au titre du ministère du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale ; Des nominations, au titre du ministère de l'Economie forestière.

Avant d'entrer dans leur détail, il convient de placer quelques unes des affaires soumises à la discussion du Conseil des ministres dans leur perspective globale.

A cet égard, les affaires présentées par le ministère des Mines et de la géologie, dans la régularité et la récurrence même des textes soumis par ce département, semaine après semaine, mois après mois, à l'adoption des membres du Conseil des ministres, sont la preuve de l'extrême dynamisme du secteur des mines solides, placé à la pointe du combat pour la diversification de l'économie congolaise.

Ainsi encore, les textes présentés par le ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique sont la preuve que le Congo continue à avancer sur le long chemin qui mène à une inclusion de plus en plus poussée de sa jeunesse dans le processus de son épanouissement.

Enfin, les communications présentées par les ministères des Finances et du Plan traduisent la volonté des pouvoirs publics de privilégier un pilotage constant et attentif de la politique économique et financière de notre pays.

Après ce propos initial, entrons maintenant dans le contenu des textes examinés lors du Conseil des ministres de ce jour mercredi 11 juillet 2018.

I/- Ministère des Mines et de la géologie

1/- Deux projets de décrets portant deuxième renouvellement au profit de la société Mac Congo Sarl de deux permis de recherches minières pour l'or dit « permis Elogo-Alangong » pour le premier et « permis Elogo-Jub » pour le second, dans le district de Souanké (département de la Sangha).

Prenant la parole pour présenter ces deux affaires, M. Pierre Oba, ministre des Mines et de la géologie, a rappelé que la société demanderesse s'était vue accorder un premier renouvellement en avril 2016 pour les deux permis en objet.

Après avoir réalisé des travaux qui ont permis, outre l'acquisition de données géospaciales, la société Mac Congo Sarl a pu localiser des zones de concentration d'or.

C'est donc pour effectuer une série de campagnes de forage afin de mieux cerner le potentiel aurifère, campagnes dont le coût est par ailleurs estimé à 3,5 milliards de FCFA, qu'elle sollicite le deuxième renouvellement de ces deux permis.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté les deux projets de décrets portant deuxième renouvellement au profit de la société Mac Congo Sarl de deux permis de recherches minières pour l'or dit « permis Elogo-Alangong » pour le premier et « permis Elogo-Jub » pour le second, dans le département de la Sangha.

2/- Deux projets de décret portant premier renouvellement au profit de la société African Iron Ltd du permis de recherches minières pour le fer, dit « permis Ngoubou Ngoubou » dans le département du Niari pour le premier, et du permis de recherches minières pour le fer, dit « permis Mont Keka » dans le département de la Cuvette ouest, au profit de la société African Mining Development pour le second.

Présentant ces deux affaires, le ministre Oba a précisé que lors de la première validité du permis obtenu en 2012 par la société African Iron Ltd, les résultats des recherches ont fait apparaître de bonnes perspectives pour le fer. Afin de déterminer le potentiel en fer, la société, qui souhaite investir un milliard cinq cents millions de FCFA, sollicite donc le renouvellement du permis dit « Ngoubou Ngoubou ».

Pour sa part, la société African Mining Development, qui a réalisé des travaux de géophysique et d'échantillonnage depuis 2011 dans le département de la Cuvette ouest, souhaite approfondir ses investigations sur le potentiel en minerai de fer, sollicite le renouvellement du permis de recherches, afin de réaliser des travaux pour une durée de deux ans, et ce pour un coût prévisionnel d'un milliard sept cent quarante millions de FCFA.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté les deux projets de décret portant premier renouvellement au profit de la société African Iron Ltd du permis de recherches minières pour le fer, dit « permis Ngoubou Ngoubou » dans le département du Niari pour le premier, et du permis de recherches minières pour le fer, dit « permis Mont Keka » dans le département de la Cuvette ouest, au profit de la société African Mining Development pour le second.

II/- Ministère des Affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le parlement.

1/- Projet de décret portant affectation au ministère des Finances et du budget d'un terrain non bâti, situé dans le domaine de l'ex-Centre de mécanisation agricole de Mpila, cadastré section U, Bloc 114, parcelle 02 bis, arrondissement 5 Ouenzé, département de Brazzaville.

Prenant à son tour la parole, M. Pierre Mabiala, ministre des Affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le parlement, a informé les membres du Conseil des ministres du fait qu'envisageant la construction d'un immeuble à usage de bureaux au profit du Fonds national de développement économique et social, le ministère des Finances et du budget demande l'attribution du terrain en objet, lequel a une superficie d'un hectare dix-neuf ares soixante-six centiares.

Le ministre Mabiala a rappelé que le Fonds bénéficiaire de l'attribution du terrain en objet, a pour vocation à accompagner l'Etat et les collectivités locales dans leur volonté d'accélérer le développement national.

Il est à noter que l'installation effective du Fonds est d'autant plus attendue que le Groupe West African, société à capitaux chinois qui a signé un accord tendant à la création d'une société de financement avec la République du Congo, entend conforter ledit Fonds dans ses missions d'aide à la diversification de l'économie nationale.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de décret portant affectation au ministère des Finances et du budget d'un terrain non bâti, situé dans le domaine de l'ex-Centre de mécanisation agricole de Mpila, cadastré section U, Bloc 114, parcelle 02 bis, arrondissement 5 Ouenzé, département de Brazzaville.

2/- Projet de décret portant affectation au ministère du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, d'un terrain non bâti, situé dans le domaine de l'ex-Centre de mécanisation agricole de Mpila, cadastré section U, Bloc 144, Parcelle 02, arrondissement 5 Ouenzé, département de Brazzaville.

Poursuivant son propos, le ministre Mabiala a informé le Conseil des ministres du fait que le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, désireux d'aider le Congo à se doter d'un outil statistique fiable compatible avec l'atteinte des Objectifs de développement durable et ceux de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, ont consenti un financement consacré à la construction d'un complexe immobilier destiné à accueillir l'Institut national de statistique, ainsi que le Centre d'application de la statistique et de la planification.

Le démarrage des travaux étant assujéti à la mise à disposition effective d'un terrain pour ce faire, le Congo a identifié la parcelle de terrain objet du présent projet de décret, terrain dont les références cadastrales ont été rappelées en amont, et qui dispose d'une superficie d'un hectare vingt et un ares vingt centiares.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant affectation au ministère du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, d'un terrain non bâti, situé dans le domaine de l'ex-Centre de mécanisation agricole de Mpila, cadastré section U, bloc 144, parcelle 02, arrondissement 5 Ouenzé, département de Brazzaville.

III/- Ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique

1/- Projet de décret portant institution d'une Journée nationale de la jeunesse.

Prenant la parole, Mme Destinée Hermella Doukaga, ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, a précisé aux membres du Conseil des ministres que la loi n°09/2000 du 30 juillet 2000 portant organisation de la jeunesse, avait prévu le principe de l'institution d'une Journée nationale dédiée à la jeunesse congolaise.

La ministre Doukaga a décrit le contenu et le déroulement des activités projetées dans le cadre de ladite journée, lesquelles seront essentiellement centrées sur la citoyenneté, des activités culturelles et sportives, ainsi qu'une sensibilisation aux enjeux des politiques en faveur de la jeunesse.

Après discussion, le Conseil des ministres, tout en adoptant le projet de décret soumis à son examen, a décidé de fixer au 28 février de chaque année la célébration de la Journée nationale de la jeunesse.

2/- Projet de décret portant institution de la Journée nationale du civisme

Rappelant l'importance des politiques de promotion du civisme comme vecteur du vivre ensemble et de respect des règles communes librement établies et acceptées, la ministre Doukaga a soumis à l'examen du Conseil des ministres un projet d'institution d'une Journée nationale consacrée au renforcement de ces valeurs fondamentales.

Après discussion, le Conseil des ministres, tout en adoptant le projet de décret soumis à son examen, a décidé de fixer au 11 janvier de chaque année la célébration de la Journée nationale du civisme.

V/- Ministère des Finances et du budget

Communication sur l'exécution du budget de l'Etat exercice 2018 au 31 mars 2018

Prenant la parole, M. Calixte Nganongo, ministre des Finances et du budget, a rappelé aux membres du Conseil des ministres que ce rapport était établi conformément aux dispositions de l'article 83 de la loi organique relative aux lois de finances, lequel stipule que « le gouvernement transmet au parlement, à titre d'information et à des fins de contrôle, des rapports trimestriels sur l'exécution du budget en recettes et en dépenses, et sur l'application de la loi de finances. Ces rapports sont mis à la disposition du public ».

Il en ressort notamment que :

Le budget 2018 s'exécute dans un contexte de profonde mutation des instruments de gestion des finances publiques, avec la transposition dans la législation nationale de Directives Cémac importantes ; D'autre part, le souci de transparence voulu par les pouvoirs publics, concrétisé par l'adoption et la mise en application de la loi organique précitée, implique une évaluation périodique et publique du budget à intervalles réguliers, évaluation trimestrielle soumise, par ailleurs, à l'examen du parlement, avancée majeure dans la gestion saine de nos finances publiques. La loi de finances en général, et le budget de l'Etat 2018 en particulier, s'exécutent dans un contexte caractérisé par une situation économique encore difficile, avec des déséquilibres financiers persistants. L'évaluation des efforts en matière de gouvernance budgétaire est mise en évidence à travers trois paramètres, à savoir le solde budgétaire global, le solde primaire de base et le solde primaire de base hors pétrole. L'analyse de ces paramètres à la date du 31 mars, amène le gouvernement à favoriser encore davantage les dépenses budgétaires à faible niveau de réalisation, et ce dans la perspective de l'accord attendu avec le FMI.

Prenant la parole, son Excellence M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat, tout en relevant la pertinence de ce nouvel outil de monitoring et de pilotage des finances publiques mis à la disposition des pouvoirs publics, constate que les tendances les plus significatives dans l'exécution du budget 2018 seront davantage encore cernées lors de la publication du prochain Rapport qui sera arrêté à la date du 30 juin de cette année.

Le Conseil des ministres a pris note des différentes statistiques qui lui ont été présentées sur l'état d'exécution du budget au 31 mars 2018. Ce document sera transmis au parlement pour exploitation, et ce conformément aux dispositions de la Constitution et celles de la loi organique relative aux lois de finances. Ce document sera, bien entendu, rendu public pour l'information et l'édification des citoyens congolais.

VI/- Ministère du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale

Communication relative à la situation des projets en cofinancement avec les partenaires techniques et financiers de la République du Congo

Prenant à son tour la parole, Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre du Plan, de la statistique et de l'intégration régionale, a rappelé que la communication soumise à l'attention des membres du Conseil des ministres, consécutive à une instruction de son Excellence,

Monsieur le président de la République.

Cette présentation, qui intègre les données disponibles au 30 juin 2018, a pour objet de déterminer dans quelle mesure les difficultés financières que traverse notre pays pouvaient avoir eu un impact négatif sur l'exécution des projets de développement cofinancés par notre pays et ses partenaires techniques et financiers, compte tenu de la difficulté, pour la partie congolaise, à verser les fonds de contrepartie attendus pour lesdits projets.

La ministre Ebouka-Babackas a ainsi identifié un total de 142 projets actuellement exécutés, pour l'ensemble des ministères, en cofinancement avec lesdits partenaires, à savoir principalement la Banque africaine de développement, la Banque mondiale, l'Agence française de développement et la Chine.

Les difficultés financières évoquées ont eu pour conséquence majeure un ralentissement général dans l'exécution de ces projets.

Prenant la parole, M. Clément Mouamba, Premier ministre, chef du gouvernement, a indiqué qu'il s'agit pour les pouvoirs publics de moduler notre politique de cofinancement, en tenant compte des rigueurs du moment, mais également du séquençage de ces projets dans le temps.

Après avoir pris note de cette situation, le président de la République a invité le gouvernement à revisiter chacun des projets concernés, afin de s'assurer d'une position définitive à leur égard, en privilégiant, vis à vis des partenaires financiers concernés, toute démarche tendant à favoriser la finalisation de projets justement choisis parce qu'ils étaient considérés comme porteurs pour le développement de notre pays.

VII/- Des nominations

Enfin, le Conseil des ministres a procédé à des nominations, au titre du ministère de l'Economie forestière.

Sont ainsi nommés :

Inspecteur général de l'Economie forestière :

M. Samuel Ossebi-Mbila, inspecteur en chef des Eaux et forêts ; Directeur général de l'Economie forestière : M. Joseph Moubouliou, inspecteur en chef des Eaux et forêts.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le président de la République a alors levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 13h 15.

Fait à Brazzaville, le 11 juillet 2018

Thierry Lézin Mougalla

Ministre de la Communication et des médias

Porte-parole du gouvernement.

DÉPARTEMENT DU POOL

La Fondation Perspectives d'Avenir lance un programme de prise en charge médicale

Après avoir parcouru neuf départements du pays, la Fondation Perspectives d'Avenir que dirige Denis Christel Sassou N'Gusso a procédé, le 10 juillet à Kinkala, au lancement officiel du Programme de santé communautaire qui s'inscrit dans le cadre d'une mission humanitaire initiée en 2015 au Congo.

Il s'agit d'un hôpital mobile qui sillonne tout le pays pour administrer gratuitement des soins de santé de qualité à la population, et particulièrement aux personnes vulnérables. Le Programme de santé communautaire concerne des spécialités suivantes : Services médicaux proposés ; l'Odontologie, ORL, Cardiologie, Biologie médicale, Ophtalmologie, Stomatologie et autres.

Sont concernées, les personnes qui ne peuvent se rendre dans les hôpitaux en raison de la distance ou pour cause de moyens financiers insuffisants. À Kinkala, la cérémonie de lancement s'est déroulée en présence du préfet du Pool, Georges Kilibé et du maire de Kinkala, Joseph Kifoua.

Pour Denis Christel Sassou N'Gusso, initiateur du programme, cette prise en charge permettra à coup sûr de pallier les difficultés d'accès aux services de santé publique dans certaines localités.

« Ce programme de prise en charge médicale ne résulte pas d'une politique

directe et pratique », a-t-il indiqué. Et de préciser, « Dans un pays, il ne peut y avoir de développement humain si les habitants

le monopole de l'action, cette ambition, nous voulons la transmettre au plus grand nombre ».

Avec son slogan, « Votre

par conséquent, ramène à la baisse le taux d'enfants malnutris. Il est donc évident que ce programme contribue à réduire le taux



Denis Christel Sassou N'Gusso s'entretenant avec le personnel de santé...



...Ici dans un bain de foule (DR)

de charme à l'endroit de la population. Nous l'avons déployé parce que nous avons identifié des problèmes et nous essayons d'y apporter une solution

n'ont pas accès à la santé. Il s'agit d'un droit fondamental. Notre action a pour objectif de faire de ce droit une réalité pour nos compatriotes, en particulier les plus démunis. N'ayant pas

santé, notre préoccupation », la Fondation Perspectives d'Avenir estime que grâce aux soins de santé que la population reçoit dans le cadre du Programme de santé communautaire, plusieurs personnes renouent avec leurs activités quotidiennes. « Ce sont en général des paysans qui font vivre l'économie nationale à travers leurs activités agricoles et piscicoles. Aussi, lors des campagnes du Programme de santé communautaire, la Fondation prend à bras le corps la situation de malnutrition des nourrissons et,

de mortalité au Congo », a souligné le président de la Fondation.

À ce jour, dix départements du pays ont déjà bénéficié de ce programme au cours duquel plus de douze mille patients ont subi une intervention chirurgicale; plus de cent mille autres malades ont été traités par plus de cinq cents agents sanitaires. Dans le département du Pool, un appel a été lancé à tous ceux qui souffrent d'une quelconque maladie d'aller se faire soigner gratuitement à Kinkala, au boulevard Denis Sassou N'Gusso, où un hôpital mobile a été installé.

Yvette Reine Nzaba

« Ce programme de prise en charge médicale ne résulte pas d'une politique de charme à l'endroit de la population. Nous l'avons déployé parce que nous avons identifié des problèmes et nous essayons d'y apporter une solution directe et pratique »



34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya

FRET AÉRIEN & MARITIME
ENLÈVEMENT - ENTREPOSAGE

FRANCE / EUROPE
AFRIQUE / ASIE
MOYEN-ORIENT



Avec ou sans
dédouanement

BRAZZAVILLE
POINTE-NOIRE
KINSHASA
MATADI, BOMA

Contact Paris : DJAMEL
☎ + 331 44 92 90 90
☎ + 336 65 47 06 06

34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya
✉ ttnplus.wanadoo.fr

Contact Brazzaville : Lydie
☎ +242 06 605 91 69
☎ +242 05 522 49 99

Contact Kinshasa : Goga
☎ +243 080 847 72 04

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Ouverture de la campagne de bourses pour l'année 2018

Le directeur de cabinet du ministre de tutelle, Macaire Batchi, a lancé l'opération le 11 juillet, à l'Université Marien-Ngouabi.

La campagne s'ouvre avec un retard dû aux problèmes d'inscriptions au sein des facultés qui ont accusé des difficultés à boucler les inscriptions. Ainsi, les candidats inscrits dans les établissements de l'Université Marien-Ngouabi (UMNG), les établissements privés d'enseignement supérieur ayant un agrément définitif, les établissements conventionnés peuvent procéder au dépôt des dossiers de candidature à la bourse nationale, au titre de l'année 2018-2019. « Au cours de cette séance de travail, nous avons lancé officiellement la campagne de bourses à l'UNMG. Nous avons invité les chefs des onze établissements de cette université et le directeur de la scolarité et des examens puisque depuis l'an dernier, nous avons apporté une innovation dans la collecte des dossiers », a indiqué Macaire Batchi.

Et de poursuivre : « À l'époque, les étudiants venaient vers le ministère mais cette fois-ci, nos équipes se rendront dans ces différents établissements pour collecter les dossiers ».

Concernant le non-paiement jusqu'ici de la précédente bourse, le directeur de cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur a affirmé que l'Etat n'oublie pas ses dettes et cela ne doit pas empêcher les étudiants à postuler pour cette nouvelle campagne.

« Nous ne devons pas attendre que l'Etat paie la bourse pour pouvoir traiter les dossiers de l'année 2018. Cette campagne est régulière. Tous ceux qui sont concernés pour la bourse de l'année 2017 savent qu'elle n'est pas encore payée. Cette dette ne doit pas priver les nouveaux bacheliers ou ceux qui passent en classe supérieure de bénéficier de la bourse », a-t-il conclu.

Notons que pour les étudiants congolais de l'étranger, la campagne a été ouverte depuis le 2 mai dernier.

Rude Ngoma, stagiaire

BACCALAURÉAT TECHNIQUE 2018

1416 admis au premier tour de l'examen

Les résultats de l'examen d'État publiés le 10 juillet sont en nette progression de 4,11% par rapport à ceux de l'année dernière. Sur 13 808 candidats présentés, 1416 sont déclarés admis, soit 10,25% contre 6,14% en 2017 et 4524 admissibles, soit 33% contre 30,34%, en 2017.

Le directeur des examens, des concours techniques et professionnels, Joseph Moukila, se dit satisfait de la hausse du taux d'admission au baccalauréat technique session de mai 2018.

« Nous constatons qu'il y a

une évolution positive du pourcentage comparative-ment à l'année passée. Nous avons 6,14% admis du coup en 2017 et 10,25% en 2018. Au niveau des admissibles, l'an passé nous avions eu 30,34% et cette année 33% des admissibles. Une progression en termes d'admissibilité de 4,11% », a déclaré Joseph Moukila.

Le directeur des examens, des concours techniques et professionnels a convié les candidats à la vigilance et à l'éveil. Il faut

fournir des efforts, a-t-il indiqué aux candidats admissibles car ils ont franchi une étape essentielle mais il faut la confirmation, avant d'ajouter qu'ils doivent préparer sereinement leurs épreuves du second tour. Par ailleurs, l'échec n'est pas une fatalité mais pour ces élèves, la pression de la société ne fait qu'accroître leur déception. Egalement, l'échec peut bien souvent être le signe d'une immaturité. Aujourd'hui, même si cet examen est bien plus facile qu'auparavant, même si d'aucuns disent qu'il ne s'agit même plus d'une épreuve, le stress et l'angoisse perdurent.

Joseph Moukila a eu les mots justes en indiquant qu'« ils doivent simplement savoir que cet échec doit leur permettre de se révolter d'abord contre eux-mêmes et chercher à faire mieux. Qu'ils ne se sentent pas perdus mais que cela soit une occasion pour méditer et fournir davantage d'efforts pour obtenir de bon résultats ».

Fortuné Ibara



Les élèves consultant les listes (Adiac)

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

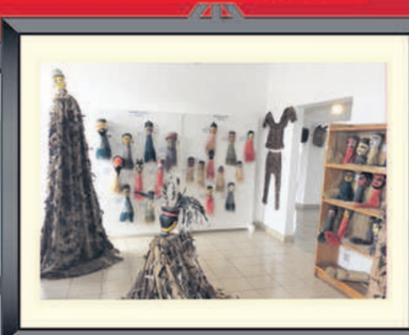
PEINTURES

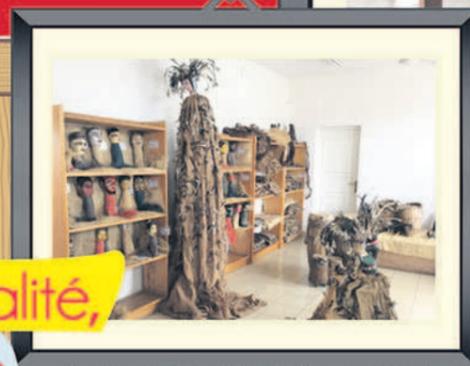
CÉRAMIQUES

MUSIQUE









L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

FOIRE NATIONALE CULTURO ARTISANALE

Les exposants déplorent le manque d'engouement du public

Ouverte depuis le 11 juin au Cercle culturel Sony-Labou-Tansi, dans le deuxième arrondissement Baongo, la première édition de la manifestation se déroule dans l'indifférence des visiteurs, alors que la clôture est annoncée pour le 4 août.

La foire nationale culturo artisanale a mobilisé un nombre important d'exposants, parmi lesquelles Louise Kouka, née Bounsana. Elle y expose des oeuvres d'art faites de fil, du nylon, des lianes, des tissus africains. Ces matériaux lui permettent de fabriquer des pots de fleurs, des boucles, des chemises en tissu africain mélangé avec du raphia ainsi que des pose-assiettes et des sacs pour femmes. Elle a appris cette technique grâce la formation qu'elle a suivie en Chine, en 2010, suite à une bourse obtenue du ministère de la Promotion de la femme. Mais en dépit de la variété d'objets exposés, a-t-elle dit, les visiteurs ne viennent qu'au compte-gouttes et la vente ne se fait presque pas. « Nous ne vendons parfois qu'un seul article dans la journée ou rien, ce qui n'est pas bénéfique pour nous. Ce qui intéresse les gens à cette foire, c'est manger et boire. L'art est sans importance pour certaines personnes », a-t-elle déploré. Louise Bounsana a, en outre, indiqué qu'elle forme gratuitement sur place les jeunes filles, appelant celles qui veulent apprendre sa technique à la rejoindre au Cercle culturel



Les stand Christian Régis Matha et de Mme Kouka (Adiac)

Sony-Labou-Tansi. « Cette formation s'étend jusqu'au début du mois d'août, nous ne demandons pas l'argent nous formons gratuitement », a-t-elle précisé.

Un autre exposant, l'artiste plasticien Christian Régis Matha, a témoigné : « Cette activité est couplée avec la kermesse. Or chez les Congolais, lorsqu'on parle de la kermesse, il y a la boisson et le manger qui sont visés en premier. C'est vraiment un chagrin pour nous, les visiteurs viennent de moins en

moins, je dirais même qu'ils ne viennent presque pas ».

L'artiste explore en même temps la sculpture, la peinture et la céramique. Il a appris à l'école des

peu ce côté authentique. C'est cette authenticité que nous voulons revaloriser », a-t-il avoué avec fierté.

L'artiste fait aussi de la sculp-

», a-t-il fait savoir, tout en ajoutant : « Nous avons besoin d'un soutien effectif et permanent de notre ministère. Seul, on n'arrive pas à se mettre dans la lu-

ture de récupération, il ramasse du bois qu'il mélange avec de la colle pour donner une forme quelconque soit aux récipients, soit aux lampadaires. Christian Régis Matha forme également : « Nous sommes à l'initiative de création d'une association pour la formation effective pour les jeunes qui peuvent s'intéresser aux arts. Si nous sommes visibles ici, c'est grâce au ministère des Petites et moyennes entreprises avec l'appui de l'Agence nationale de l'artisanat, nous les remercions

Beaux-arts de Brazzaville et à la cité. Christian Régis Matha sert du bois gris, noir, du kambala et de l'iroko pour sculpter ses œuvres. Il associe dans ses œuvres beaucoup de matériaux, précisément les locaux tels que le raphia, les sacs de jute et les plumes d'oiseaux. L'artiste s'est spécialisé dans les rites et les traditions africaines. « Il faut sortir du carcan habituel, des thèmes récurrents qu'on voit tous les jours. On s'est spécialisé dans les rites et les traditions africaines, le Congolais perd un

mière. Le salon international de l'artisanat de Burkina Faso est une vitrine pour vendre vraiment l'image de l'artisanat du Congo. Tant que nous n'avons pas l'habitude d'y participer, c'est aussi l'image du Congo qui ne serait pas mise en avant. Nous ne sommes que des créateurs or cette création ne peut avoir une visibilité effective que si les instances dont nous dépendons nous mettent souvent en exergue par des invitations et voyages ».

Rosalie Bindika

★★★★ HOTEL AFRICA ★★★★★
PRESENTE
UN SPECTACLE DINATOIRE MUSIQUE ET COMEDIE

Gueststars:
JEAN GOUBALD & DAUPHIN

INÉDIT AU CONGO

VENDREDI 13 JUILLET A 19H00

JUNIOR DE MAT BRAZZA COMEDIE SHOW
DJOSON PHILOSOPHE SUPER NKOLO-MBOKA

ENTRÉE FRANCAISE, PLAT CONGOLAIS, DESSERT PATISSERIE, VIN COMPRIS.
20 000 FCFA LE REPAS GASTRONOMIQUE CONGOLAIS ET FRANCAIS

Sur réservation 22 260 01 03

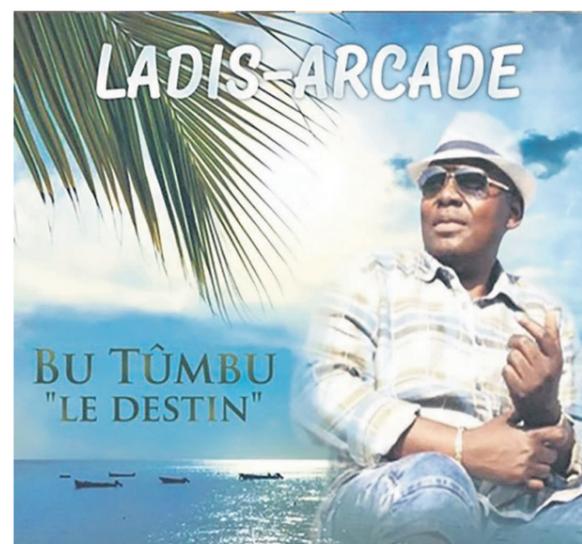
41, Rue KOUYOU - Arrêt BATEKE / Croisement avenue de la paix.
Hotel-Africa-84462799029571 @HTELAFRICA1 www.hotelafrika-congo.com

GUINGUETTE AFRICAINE DE SURESNES 2018

C'est parti pour la sixième édition

Du centre des Landes Mont-Valérien à Suresnes ont retenti à nouveau des sons musicaux agrémentés des parfums de gastronomie venus d'ailleurs. Tenues estivales hautes en couleur, coiffures appropriées, dépaysement assuré : la manifestation a ouvert ses portes près de Paris du 7 juillet au 26 août.

Les festivités attendues ont débuté par un défilé de mode « Mama Liputa », suivi de l'animation du salsero congolais Don Fadel Nsemu, du groupe Dife Pri et de divers autres artistes, en présence des autorités municipales et des élus de la ville de Suresnes. Fidèle à son habitude, le public a commencé à affluer sur le Mont Valérien sous les yeux de Sounda Stewart et Cyriaque Bassoka, organisateurs du rendez-vous estival avec le soutien de la mairie de Suresnes. Pour la soirée dédiée traditionnellement aux « feux d'artifice » en France, Ladis-Arcade se produira en concert gratuit le 14 juillet. Ce sera, pour l'artiste congolais, l'occasion de livrer en avant-première le contenu de son nouvel album « Bu Tumbu » « le destin ». « Un travail savamment dosé qui va éclore sur scène », garantissent les organisateurs. S'en suivront, péle-mêle, les rendez-vous interculturels et la promotion des mu-



siques, des danses et la multiplicité des saveurs d'Afrique-Caraïbes. En quelques dates, au mois de juillet, le public vivra, entre autres, une soirée tropicale et une autre promotionnelle de la culture Téké ; au mois d'août, l'anniversaire des vingt-cinq ans de l'émission « Tam Tam » de la télévision congolaise, les festivités d'indépendance de la Côte d'Ivoire et du Congo.

Les éditions précédentes en plein air ont connu une fréquentation remarquable tous les samedis et dimanches. Pour cette année, un dispositif de retransmission télévisuelle a été mis en place pour suivre les réjouissances du « Vivre ensemble » au fil des années.

Marie Alfred Ngoma

KOUILOU

Le département aura bientôt sa carte sociale et humanitaire

Le travailleurs sociaux de la zone suivent une formation lancée, le 10 juillet, à Hinda en vue de la réalisation d'un outil harmonisé prenant en compte toutes les spécificités qui touchent non seulement aux affaires sociales mais aussi à l'action humanitaire.

La cérémonie a eu lieu en présence de Christian Aboké-Ndza, directeur de cabinet de la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire. Pendant longtemps, le ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire a été confronté au manque de données fiables et cohérentes pouvant lui permettre d'anticiper les mesures préventives, promotionnelles, de prise en charge et de protection en vue de lutter contre la pauvreté, la vulnérabilité et d'assurer la dignité humaine. «*La carte sociale et humanitaire est un outil harmonisé prenant en compte toutes les spécificités qui touchent non seulement aux affaires sociales mais aussi à l'action humanitaire. Il s'agit d'un outil qui va nous permettre non seulement de connaître nos cibles, de les compter, de les localiser mais*



: La photo de famille des travailleurs sociaux et les formateurs /Crédit photo Adiac

aussi de mettre en relief nos structures de prise en charge et de façon générale avoir une idée précise sur l'offre du service public disponible, sachant que nous avons par principe la mission de booster la demande sociale et cela n'est pas possible

si en face l'offre n'existe pas », a dit Christian Aboké-Ndza. «Dans cet outil, il y a un volet humanitaire qui n'existait pas auparavant, nous l'avons mis parce qu'il nous faut avoir une cartographie globale des zones à risque en République

du Congo, de la périodicité des risques, de leur étendue et éventuellement des personnes qui sont exposées», a-t-il ajouté. Ainsi, pour la réalisation de la carte sociale et humanitaire, les travailleurs sociaux des dis-

tricts de Hinda, Loango, Madingo-Kayes, Nzambi, Kakamoeka, Mvouti suivent une formation animée par Franck Arnel Brice Elenga, directeur de la coopération et de la communication, délégué national. L'expérimentation de l'outil dans le département va ponctuer cette formation initiale. Signalons que cette étude permet de disposer des données fiables et pertinentes sur les conditions de vie de la population. Il s'agit de recueillir des informations relatives aux caractéristiques sociodémographiques de la population ciblée (sexe, âge, état matrimonial, statut social, niveau d'instruction, personne à charge), socioéconomiques (occupation, revenu, maltraitance, violence, solidarité, accessibilité aux soins de santé, à l'éducation, à l'emploi), environnementales (conditions d'habitat, transport, loisir, hygiène, pollutions, nuisances, assainissement, etc.), d'identifier les problèmes de la population que le service social devra aider à résoudre ainsi que les ressources disponibles dans l'environnement (familles, quartiers, ONG, associations locales, autorités locales...).

Hervé Brice Mampouya

CINÉMA

«La petite vendeuse de Soleil» au rendez-vous à l'église Saint-Jean-Bosco

Réalisé par Djibril Diop Mambety, le court métrage de 45 mn raconte l'histoire d'une petite fille de 12 ans qui se fait vendeuse de journaux pour subvenir à ses besoins. Il sera projeté, le 18 juillet, dans la ville de Pointe-Noire.

Depuis longtemps, la vente des journaux à la criée dans les rues de Dakar était l'apanage des garçons mais, ce matin, cette mainmise est contestée. Après avoir été une fois de plus humiliée par une bande de garçons vendeurs de journaux à la criée, Sili, une fillette de 12 ans, handicapée et très pauvre, décide d'arrêter de mendier et de vendre comme eux des « Soleil », le célèbre quotidien sénégalais.

Cependant, le petit monde des vendeurs de journaux, depuis longtemps réservé aux garçons, est sans pitié et pour y arriver, Sili devra batailler fort. Ce faisant, elle rencontrera la douleur mais également le rêve et l'amitié de Babou, grand frère et chevalier servant, vendeur de journaux lui aussi, qui ne cessera de la défendre contre les attaques et les bousculades de la bande de gamins.

Ce court métrage est un hymne dédié au courage des enfants de la rue, une ode à l'espoir, à la vie et à l'amitié. Et à travers le regard de ces enfants et celui particulièrement de Sili, Djibril Diop Mambety raconte la réalité non seulement des rues de Dakar mais également le dur quotidien de tous les enfants en situation défavorable dont la survie se trouve

dans les rues.

En effet, « La petite vendeuse de Soleil » est une histoire qui oscille entre le conte et le documentaire. Djibril Diop Mambety emporte les téléspectateurs dans un univers lumineux où l'amitié et la détermination semblent être les clés du bonheur.

Pour la petite histoire, Djibril Diop Mambety aura consacré l'ensemble de son œuvre aux laissés-pour-compte de la société. En 1993, il entreprend une trilogie «Histoires de petites gens» dont il ne réalisera que deux « contes » sur trois : «Le Franc» (1994) et «La Petite vendeuse de Soleil» (1998). Malheureusement, Mambety meurt à Paris le 23 juillet 1998, avant d'avoir réalisé le troisième volet de cette trilogie, «La Casseuse de pierre», et avant même de finir le montage son de «La Petite vendeuse de Soleil».

C'est son frère, Wasil Diop, également compositeur de la musique du film, qui terminera le montage son et permettra à ce court métrage de rencontrer son public. Bien que son œuvre soit relativement restreinte (neuf films en 30 ans), Mambety est considéré comme un des plus grands réalisateurs africains, apprécié pour sa recherche d'un langage cinématographique exigeant, mêlant poésie et réalité. L'Institut français du Congo a décidé, dans son programme, de projeter ce film rempli d'émotion le 18 juillet en l'église Saint-Jean-Bosco dans le troisième arrondissement Tié-Tié pour le bonheur de tous les Ponténégrins.

Hugues Prosper Mabonzo

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.



UNE LARGE GAMME DE PRODUITS



PRESSE

- Quotidiens
- Hebdomadaires
- Mensuels
- Numéros spéciaux...

OFFSET

- Chemises à rabat
- Magazines
- Livres
- Dépliants
- Documents administratifs
- Calendriers
- Flyers
- Affiches
- Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gesso
Brazzaville - République du Congo

PATRIMOINE

Des experts français souhaitent la conservation des archives nationales au mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza

L'idée a été exprimée, le 10 juillet à Brazzaville, par la directrice générale du patrimoine des archives de France au ministère de la Culture, Odile Welfelé, qui séjourne au Congo.

L'experte française a visité le mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza où elle est allée voir si les archives nationales du Congo, qui sont en fait des archives de l'Afrique équatoriale française (AEF), ne pouvaient pas être transférées dans ce lieu. Au cours de l'entretien avec la directrice générale de ce mémorial, Béline Ayessa, Odile Welfelé a insisté sur le fait que les archives de l'AEF doivent être conservées car elles constituent des boîtes de données importantes, poursuivant que cela doit être fait le plus rapidement possible pour éviter qu'elles s'abiment. L'idéal, selon elle, serait de les numériser afin qu'elles soient accessibles à tout le monde et non aux seuls historiens. « ... L'archive c'est tout le monde. Ça va du plus petit au plus grand. L'archive c'est vous, c'est moi, c'est la nation, ... », a-t-elle déclaré.

Aussi a-t-elle souhaité que ces documents soient logés au mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza, indiquant toutefois qu'une telle décision relèvera de la volonté du chef de l'Etat. « Notre souhait serait que le mémorial soit un lieu de réunion des documents et des témoignages de l'histoire ancienne du Congo, liée à la période d'avant les indépendances, donc la période historique... », a-t-elle dit.

Très heureuse d'accueillir son hôte, la directrice générale du mémorial a reconnu l'importance de ces documents qui méritent d'être conservés le plus rapidement possible. « Je crois que le moment est arrivé, le bon moment », a-t-

elle souligné, avant d'ajouter que l'histoire moderne du Congo commence avec l'arrivée de De Brazza. Quant au souhait émis par la partie française de voir le mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza servir dorénavant de cadre de conservation des archives liées à l'histoire

« Notre souhait serait que le mémorial soit un lieu de réunion des documents et des témoignages de l'histoire ancienne du Congo, liée à la période d'avant les indépendances, donc la période historique... »,

franco-congolaise, elle a fait savoir que cela est possible. « Je pense que nous allons travailler avec d'autres centres appropriés pour abriter les archives du Congo. Le mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza sera comme un maillon de la chaîne. Pour nous aujourd'hui, c'est un bonheur d'avoir reçu Mme Odile Welfelé, qui est une professionnelle en la matière, puisqu'elle est chargée de gérer les archives... », s'est exprimée Béline Ayessa.



La directrice générale du mémorial posant avec la délégation française (Adiac)

Puis la visite

Après le tête-à-tête, Béline Ayessa a invité ses hôtes de marque à visiter le temple de l'histoire du Congo. La délégation a visité tour à tour les sépultures de Pierre Savorgnan de Brazza et les siens, le bas-relief et le hall.

A l'issue de la visite, la directrice déléguée de l'Institut français du Congo, Marie Audigier, a dit être émue et heureuse d'avoir visité ce lieu. « Cette ville s'appelle Brazzaville et j'ai découvert l'histoire de cet homme dont j'avais bien sûr entendu parler de lui. Ce qui m'a frappé, c'est vraiment

ses valeurs humanistes comme il a toujours été proche des Africains jusqu'à la fin de sa vie avec ce fameux rapport qui avait été enterré... Et le moment qui m'a vraiment touchée, c'est quand le neveu de Savorgnan de Brazza arrive à l'aéroport international Maya-Maya et embrasse le sol. Je suis encore émue. »

Odile Welfelé, qui dit avoir appris beaucoup de choses, a inscrit ce qui suit. « Ce mémorial de Savorgnan de Brazza est un témoignage remarquablement construit et scénographié en honneur à un homme exception-

nel dont le destin et l'œuvre méritent d'être reconnus et acceptés. Ma visite ici, c'est grâce au ministre de la Culture et des arts et à l'ambassade de France. C'est une des premières pierres pour une nouvelle construction de la mémoire de la nation et pour l'édification d'une maison qui fera connaître à tous l'histoire du Congo et la mémoire partagée avec la France. Je suis très reconnaissante à la directrice générale du mémorial, Béline Ayessa, d'avoir accueilli notre délégation... »

Bruno Okokana

ELIMINATOIRES CAN U-20 NIGER 2019

Le duel Congo-Sénégal ce vendredi

L'une ou l'autre équipe obtiendra son ticket, sur l'ensemble des confrontations en aller-retour, pour la compétition continentale de la catégorie qui se jouera l'année prochaine.

Les Diables rouges et les Lionceaux de la Teranga seront aux prises le 13 juillet, au stade Alphonse-Massamba-Débat en match aller. La manche retour est prévue le 20 du même mois en terre sénégalaise. Les deux formations ne seront pas à leur première confrontation dans cette catégorie d'âge. Lors de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2015, le Sénégal avait privé le Congo d'une qualification en demi-finale et de la Coupe du monde en l'éliminant dès la phase de poules dans les ultimes minutes du temps additionnel. Les Diables rouges ont donc une revanche à prendre. En rappel, le Congo a déjà remporté la CAN U-20 en 2007, le Sénégal quant à



Les Diables rouges U-20

lui s'est contenté jusque-là du titre de vice-champion en 2015 à domicile et 2017 en Zambie.

Les vingt-trois Diables rouges retenus
Gardiens : Perrauld Ndinga (Diables noirs), Emmanuel Mougala (Tongo

FC).

Défenseurs : Guy Chancy Danga (Cara), Jeorlon Otanga (AS Cheminots), Kevin Moundza (La Mancha), Hernest Malonga (CNFF), Enock Engone (JSP), Sabin Mapengo (RC Olympique), Alves Nga-

kosso (FC Kondzo), Junior Boukaka (JSP) ;

Milieux de terrain : Christ Kibakila (Etoile du Congo), Reich Kokolo (CNFF), Borel Tomandzoto (RC Olympique), Alex Obambot (FC Nantes, France), Mignon Mbo Etou (AS Otoho), Ossete Itali (Diables noirs) ;

Attaquants : Junior Elenga (FC Kondzo), Vardy Matondo (CNFF), Roland Okouri (Etoile du Congo), Beni Makouana (Diables noirs), Racine Louamba (Cara), Junior Mouniengue (CNFF), Mboundou Prestige (Diables noirs).

Les autres rencontres

Mauritanie-Nigeria;

Ghana-Bénin;

Burkina-Faso-Gabon;

Zambie-Burundi;

Cameroun-Mali;

Afrique du Sud-Malawi.

Rominique Makaya